

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
du conseil communal
Séance du 28 novembre 2024

Date de l'annonce publique de la séance : 21 novembre 2024 *(publiée par voie d'affiches et sur le site internet)*
Date de la convocation des conseillers : 21 novembre 2024

Présents : M. Antonio Da Costa Araujo, bourgmestre, M. Marc Schons, M. Dries D'Exelle, M. Jean-Claude Ruppert, échevins
Mme Netty Kill, Mme Mireille Braun, M. Jos Muller, M. Alain Thill, M. Louis Oberhag, M. Joe Beissel, M. Joe Bleser, conseillers
M. Bernard Heinesch, M. Christian Weber, secrétaires communaux

Absent(s) a)excusé :

LE CONSEIL COMMUNAL,

01) a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil communal du 24 octobre 2024.

02.1) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrales

- 1249/3402 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « Wolfskaul », d'une contenance de 17a20ca ;
- 699/3779 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « In der Schmitwiese », d'une contenance de 9a11ca ;
- 1249/3584 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « Wolfskaul », d'une contenance de 0a70ca.

02.2) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrale 618/4219 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « In der Schlosswiese », d'une contenance de 4a06ca.

02.3) a décidé à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrales

- 610 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « In der Schlosswiese », d'une contenance de 4a90ca ;
- 611 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « In der Schlosswiese », d'une contenance de 2a30ca ;
- 614/2469 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « In der Schlosswiese », d'une contenance de 6a80ca ;
- 617/4218 de la section WB de Trintingerthal, lieu-dit « In der Schlosswiese », d'une contenance de 3a79ca.

03) a décidé à l'unanimité d'approuver un compromis de vente du 16 octobre 2024 entre le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus et les consorts Lippert, relatif à l'acquisition d'un terrain sis au lieu-dit « Ënner dem Pavé » à Bous, inscrit au cadastre de la commune de Bous-Waldbredimus, section BA de Bous sous le numéro 1763/6785, d'une contenance de 33,30 ares, au prix total de 233.100,00.-€.

04) a approuvé à l'unanimité un projet de morcellement établi en date du 8 novembre 2024 par Best G.O. sàrl - réf. 249247 au nom des propriétaires de la parcelle cadastrale 1249/3402, section B de Trintingerthal, commune de Bous-Waldbredimus, et portant sur cette parcelle ainsi que sur une partie du domaine public, propriété de la commune de Bous-Waldbredimus.

05) a approuvé à l'unanimité le concept d'entretien des haies et le plan d'entretien des haies, élaborés par le syndicat SIAS et approuvés par le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus lors de sa séance du 06 novembre 2024.

06) a approuvé à l'unanimité un avenant du 22 octobre 2024 à la convention de mise en œuvre Pacte Logement 2.0 du 20 décembre 2022 entre le Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire et la commune de Bous-Waldbredimus ainsi que l'avenant au Programme d'action local « logement » (PAL) et le catalogue des « Champs d'action Pacte logement » arrêtés en date du 03 juillet 2024 par le collège échevinal de la commune de Bous-Waldbredimus.

07) a arrêté à l'unanimité un nouveau règlement communal relatif aux cimetières et aux inhumations.

08) a fixé à l'unanimité les redevances en matière de cimetière et d'inhumation.

09) a décidé à l'unanimité d'abroger la décision du conseil communal de l'ancienne commune de Waldbredimus du 19 septembre 2007 relative à la fixation de l'indemnité des fossoyeurs.

10) a procédé à l'unanimité à l'arrêt provisoire des comptes administratifs et des comptes de gestion de l'ancienne commune de Waldbredimus de l'année 2022 tel qu'ils figurent dans le tableau ci-dessous :

<i>Service ordinaire</i>		<i>Service extraordinaire</i>	
Recettes	6.158,271,41.-	Recettes	1.834.924,92.-
Dépenses	4.157.650,19.-	Dépenses	7.031,099,11.-
Boni	2.000.621,22.-	Mali	5.196.174,19.-
Boni 2021	6.473.056,13.-		
Boni 2022	3.277.503,16.-		

11) a pris note des informations du collège échevinal portant sur

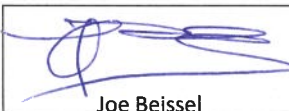
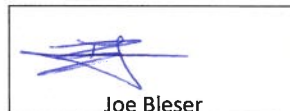
- l'acquisition éventuelle d'une parcelle forestière sise au lieu-dit « An Hälsch » à Trintange
- le recrutement du personnel pour l'atelier communal et en particulier sur les entretiens avec des candidats pour le poste d'installateur-sanitaire chauffagiste et des entretiens planifiées au mois de décembre avec des candidats pour les postes de salariés non-qualifiés.
- une entrevue le 02 décembre 2024 avec les représentants des associations de théâtre aux garages du Sport-a Kulturzentrum à Bous, entrevue laquelle porte sur les espaces de stockage du matériel de ces associations.
- le déménagement du CGDIS du centre Jos Rennel à Waldbredimus vers l'ancien atelier communal de Bous.
- une entrevue avec le bureau d'architecte Teisen-Giesler du 20 novembre 2024 portant sur la transformation du presbytère de Waldbredimus, entrevue lors de laquelle il a été convenu d'intégrer un centre culturel dans la grange de la maison Bintener à Waldbredimus. La transformation du presbytère se limitera à la création d'une salle dédiée à des petites réceptions et des festivités privées. Le collège échevinal fera appel à un bureau d'urbanisme dans l'intérêt d'élaborer un concept de développement pour le centre de Waldbredimus.

A pris note de diverses interpellations des conseillers portant sur

- l'élaboration du projet d'un sentier pédestre dénommé « Generatiouns Parcours », élaboré par la commission aux sports et à la jeunesse, projet lequel sera réalisé en 2025 en collaboration avec la commission à l'Environnement et le syndicat SIAS.

12) a approuvé diverses déclarations de recettes.

Le Conseil communal :

 Antonio Da Costa Araujo	 Marc Schons	 Dries D'Exelle	 Jean-Claude Ruppert
 Netty Kill	 Mireille Braun	 Jos Muller	 Alain Thill
 Louis Oebelhag	 Joe Beissel	 Joe Bleser	